

**Termes de référence pour le recrutement d'un.e consultant.e individuel national pour appuyer le renforcement du système de collecte de données de la protection de l'enfant dans 6 régions (60 jours sur 4 mois maximum)**

<b>PART I : Description de la mission</b>	
Titre de la mission	<b>Appuyer le renforcement du système de collecte de données de la protection de l'enfant dans 6 régions à Madagascar</b>
Catégorie de la consultation	National
Niveau proposé pour la consultance	Milieu de carrière
Localisation	Antananarivo (et missions dans le Sud et Sud Est de Madagascar)
Durée	4 mois
Date indicative	De : 08/01/ 2024   À : 08/05/ 2024
<b>Part II</b> <i>(this information is for INTERNAL use only; shall not be shared with prospective candidates)</i>	
Supervisor	Specialiste protection de l'enfance
Planned Global Budget ; Estimated Cost of assignment ; Planned Budget ICT ;	
Budget Code	2670/A0/07/805/001/010 Fonds ECHO HIP 2023 (100%) SM230248
AWP Activity	L'activité est prévue dans le PTA 2023 de la section (output 1, Activité 1.5, Sous Activité 1.5.4)
Proposed assignment is included in the approved Madagascar Consultant Plan	<b>Yes</b>
Proposed methodology for sourcing of qualified candidates	<b>Advertised</b>

## Contexte et justification

De par sa situation géographique et l'effet du changement climatique, Madagascar est le pays le plus exposé aux cyclones en Afrique et fait régulièrement face à diverses catastrophes (cyclone, inondation, sécheresse, épidémie/pandémie, invasion acridienne).

A part les dangers physiques et les blessures encourus par les enfants lors des catastrophes, les impacts socio-économiques de ces crises réduisent la capacité de la communauté et des personnes qui prennent en charge les enfants à assurer leur protection et augmentent les risques de violence et de négligence à l'encontre des enfants telles que les violences sexuelles, physiques et psychologiques, l'abandon d'enfants, le non enregistrement à la naissance et incitent les ménages affectés à adopter des stratégies d'adaptation négatives telles que le mariage d'enfant, l'exploitation sexuelle d'enfant, le travail des enfants et la mendicité des enfants.

Conformément au Standard No 5 des Standards minimums de protection de l'enfance dans l'action humanitaire, des informations à jour nécessaires pour la protection de l'enfant doivent être recueillies, traitées/analysées et partagées en accord avec les principes internationaux de la protection de l'enfance et dans le plein respect de la confidentialité, de la protection des données et des protocoles de partage d'informations. Depuis plusieurs années, l'UNICEF appuie le renforcement du système de collecte de données en matière de protection de l'enfant à Madagascar.

Cet appui se concrétise actuellement par:

- le renforcement de capacité des responsables de la protection dans la collecte et l'analyse des données relatives à la protection de l'enfant, en particulier aux niveaux central et décentralisé du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme dans 7 régions;
- la collecte effective de données trimestrielles sur le nombre de cas de protection de l'enfance par localité et entité responsables uniquement (différent d'un système de gestion des dossiers);
- l'amélioration des outils de collectes et d'analyse de données au niveau local et central.

Néanmoins, certaines régions n'ont pas encore bénéficié de l'ensemble des appuis de l'UNICEF en matière de renforcement du système de collecte de données, en particulier les régions du Sud et Sud Est régulièrement touchées par les catastrophes naturelles et actuellement cibles de la réponse humanitaire dans l'Ile.

Face au besoin de compléter l'appui de l'UNICEF aux autorités locales en matière de collecte de données pour la protection de l'enfant, l'UNICEF souhaite recruter un.e Expert.e pour analyser la situation, en particulier les goulots d'étranglement et les gaps existants, les méthodes de collecte et les outils disponibles ainsi que renforcer les capacités des équipes décentralisées du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme dans Sud et le Sud-Est (Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana), et au niveau central sur la base des standards définis par le ministère.

## OBJECTIF GLOBAL

L'objectif de la consultation est de renforcer le système de collecte et l'analyse de données en matière de protection de l'enfant au niveau des régions de Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana et que des données fiables et à jour sur les cas de violence envers des enfants suivant la

nomenclature ICVAC des 6 régions du Sud et Sud Est soient disponibles aux niveaux central, régional et district

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, l'intervention vise à :

- Analyser les outils et pratiques de collecte de données actuellement utilisés dans les régions en question et suggérer des adaptations ou révision au besoin, en collaboration avec les partenaires techniques du secteur sur le terrain
- Renforcer les capacités des équipes décentralisées du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme dans Sud et le Sud-Est (Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana) et les partenaires techniques du secteur, et au niveau central pour la collecte et l'analyse de données en matière de protection de l'enfant
- Formuler des recommandations pour appuyer de manière efficace et efficiente la collecte de données en matière de protection de l'enfant, également dans les situations humanitaires et élaborer un projet des termes de référence (pour une consultation) pour la mise en place d'un système de collecte de données propre à la protection au niveau régional y inclus en situation humanitaire.

## Résultats attendus

A la fin de sa mission,

- Un rapport sur l'analyse du système de collecte de données dans les régions cibles comprenant entre autres les outils et pratiques existantes, les goulots d'étranglements, les forces et opportunités ainsi que des recommandations pratiques pour redresser la situation est disponible.
- Les membres des équipes décentralisées du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme dans Sud et le Sud-Est (Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana – total de 20 personnes) ont les capacités requises pour la collecte et l'analyse de données en matière de protection de l'enfant.
- Les techniciens en charge de la gestion des données (3 personnes) de la direction de l'enfance et de la famille (DEF) du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme ont les capacités requises pour la compilation, l'analyse de données et le partage d'informations en matière de protection de l'enfant.
- Des modalités d'appui de l'UNICEF de manière pérenne et efficiente sur la collecte de données en matière de protection de l'enfant, également dans les situations humanitaires sont proposées et des termes de référence pour la mise en place d'un système de collecte propre à la protection (femmes et enfants) sont disponibles.

## Méthodologie

Le consultant a pour mission principale de renforcer les compétences des équipes du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme en matière de collecte et l'analyse de données en matière de protection de l'enfant, également dans les contextes humanitaires.

La consultation est prévue pour une durée d'environ 60 jours, étalés sur 4 mois maximum. Le/la consultant(e) sera basée à Antananarivo et effectuera des missions région à l'intérieur du pays dans les chefs lieux de régions de Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana, au niveau district et région et sera basé(e) à Antananarivo. Il ou elle disposera d'un accès au bureau de l'UNICEF durant les jours ouvrés. Dans le cas où des ateliers doivent être organisés, les frais et l'organisation matérielle liés seront gérés et couverts par l'UNICEF, le/la consultant-

e sera responsable de préparer le contenu technique et le cas échéant de faciliter les ateliers. Les frais de déplacement (véhicule et chauffeur) seront à la charge de l'UNICEF. Il ou elle disposera d'un accès au bureau de l'UNICEF durant les jours ouvrés.

Le consultant devra proposer un montant incluant tout les honoraires et autres frais (all-inclusive). Les déplacements en ville et ceux lors des missions sur terrain seront tous pris en charge par UNICEF.

Au regard des éléments précités, il appartient au consultant de proposer sa propre méthodologie dans son offre technique.

### **Livrables**

Livrable 1 : Rapport de démarrage incluant le programme de mission, de formation et de remise des livrables (10% du paiement)

Livrable 2 : Rapport d'analyse des outils et pratiques existantes et défis dans les régions cibles en matière de collectes de données sur la protection de l'enfant, également en situation humanitaire (après missions de terrain) (30% du paiement)

Livrable 3 : Module de formation destiné au personnel du Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme et rapport de formation (30% du paiement)

Livrable 4 : Rapport final incluant une analyse et des recommandations relatives aux modalités d'appui possibles de l'UNICEF à la collecte de données en matière de protection de l'enfant, également dans les situations humanitaires + termes de référence pour la mise en place d'un système de collecte propre à la protection (femmes et enfants). (30% du paiement)

### **Compétences, connaissances techniques et expériences souhaitées**

Le/la consultant(e) doit avoir :

- Au moins un diplôme de Master dans le domaine des sciences sociales, statistiques, gestion de l'information ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la collecte données avec les autorités locales au niveau local ou central
- Une expérience avérée dans l'élaboration de système de collecte de données ou de la protection de l'enfant, ou de la protection en situation humanitaire sont des atouts
- Des expériences en matière d'élaboration et de conduite de formation
- Parle couramment le Malagasy et le français et bonne capacité de rédaction
- Maîtrise des outils informatiques (Pack Office : Word, Excel, Power point) et de gestion de données.

Le/la consultant(e) sera basé(e) à Antananarivo pendant la période de la mission.

### **Comment postuler**

L'UNICEF s'engage à respecter l'égalité des sexes dans son mandat et au sein de son personnel. Les candidats qualifiés, en particulier les femmes, sont vivement encouragés à postuler.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature complet uniquement en ligne.

Les candidats qualifiés et expérimentés sont invités à soumettre une lettre d'intérêt comprenant une proposition technique avec calendrier de mise en œuvre. Dans leur lettre d'intérêt, les candidats doivent mettre en évidence leur

expérience professionnelle antérieure en rapport avec la mission, les attributs qui les rendent aptes, leur approche proposée pour la mission.

Les candidats doivent également soumettre une proposition financière décrivant les coûts totaux de cette consultation. La proposition financière doit indiquer un montant forfaitaire tout compris composé des honoraires de consultant, des frais de déplacement (sauf les déplacements en ville et ceux lors des missions sur terrain seront tous pris en charge par UNICEF) et des frais liés à la mise en forme des documents (infographie).

### Dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures doivent comporter une proposition technique et une proposition financière.

La **proposition technique** sera composée de :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillé avec les références de trois personnes (derniers superviseurs) pouvant attester les qualités professionnelles et morales du candidat ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie des certificats et/ ou attestations de travail prouvant les expériences de travail passées et actuelles relatives à la mission ;
- Une note sur la compréhension des Termes de référence (TDR) ;
- Un plan de travail et un chronogramme détaillé ;
- Toute autre information pertinente qui pourrait être utile pour évaluer la capacité à mener à bien cette consultation.

La **proposition financière** doit comprendre l'offre financière décrivant les coûts totaux de la consultation. La proposition financière doit indiquer un montant forfaitaire composé des honoraires de consultant, des frais de déplacement et des frais liés à la mise en forme des documents (infographie).

### Critères d'évaluation

Le Comité de sélection procédera à l'évaluation des propositions sur base du profil, des expériences et des compétences techniques du candidat.

ETAPE	CRITERES	NOTE
<b>1</b>	<b>Evaluation administrative (Eliminatoire)</b>	
	Conformité administrative du dossier	OUI / NON
<b>2</b>	<b>Evaluation technique (70 points, seuil éliminatoire 45 points)</b>	
2.1.	Compréhension des besoins	10
2.2.	Profil du/de la consultant(e) conforme aux TDR	30
2.3.	Note technique (compréhension des TdR, approche méthodologique, chronogramme, etc.)	30
<b>3</b>	<b>Evaluation financière (30 points).</b>	
	Note calculée sur la base du budget proposé dans l'offre financière	30
<b>4</b>	<b>Recommandation pour attribution</b>	
	Recommandation pour attribution en faveur de l'offre la plus économiquement avantageuse	Note finale maximale

Critères de sélection : Technique (pondération de 70%), basé sur le CV (formation et expérience) et la note méthodologique / calendrier

Financière (pondération de 30%)

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien

### **Calendrier de paiement**

Le paiement est lié aux livrables convenus, à l'achèvement satisfaisant et à la certification des livrables par le superviseur :

- Le consultant sera payé après remise de chaque livrable et validation du livrable par l'UNICEF.

### **Conditions générales: Procédures et logistiques**

Le candidat fournira par ses propres moyens les matériels et outils dont il a besoin pour réaliser sa mission (laptop, téléphone, ...).

Les missions sur terrain seront prises en charge par UNICEF.

*L'UNICEF applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels, ainsi que de tout type de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et de discrimination. Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à une vérification rigoureuse de leurs références et de leurs antécédents.*